

# 3 MINUTES CHRONO

de l'AML



## L'INFO À RETENIR



### LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL DÉCLARE L'EXTENSION À L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE CONFORME À LA CONSTITUTION



Pour rappel, le Premier ministre, des députés et des sénateurs ont saisi le Conseil Constitutionnel, le 15 avril et le 2 mai, afin que les Sages se prononcent sur la constitutionnalité de la loi organique et de la loi ordinaire visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité. **Par deux décisions très attendues rendues le 15 mai, le Conseil Constitutionnel vient de confirmer la conformité de ces deux lois à la Constitution.**

**Par conséquent, les communes de moins de 1 000 habitants seront bien soumises au scrutin de liste et à la parité dès les prochaines élections municipales, en 2026.**

Si vous souhaitez consulter les deux décisions rendues par les sages, vous pouvez cliquer sur liens suivants :

- 1 [Décision n° 2025-883 DC du 15 mai 2025, Loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, Conformité](#)
- 2 [Décision n° 2025-882 DC du 15 mai 2025, Loi organique visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, Conformité](#)



Nous vous adresserons très prochainement une note explicative de cette loi pour vous détailler les nouvelles règles qui s'appliqueront

# MISE EN PLACE DU CLUB PICS LOIRETAIN – 24 JUIN 2025



## RÉUNION À DESTINATION DES PRÉSIDENTS D'EPCI

La préfecture du Loiret organise la 1<sup>re</sup> réunion du **Club PiCS (Plans interCommunaux de Sauvegarde)** à destination des EPCI-FP du département. Un courrier a été adressé à l'ensemble des Présidents d'EPCI du Loiret les conviant :

- **Le mardi 24 juin 2025**
- **A 14h00**
- **A la préfecture du Loiret.**

Ce temps d'échange permettra de présenter les dynamiques locales et nationales autour des PiCS, avec notamment des retours d'expérience de la CC des Portes de Sologne, de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne.

Une participation en visioconférence est possible. **Nous invitons vivement les Présidents d'EPCI à y participer.**

## ENQUETE EN COURS

## SUR LE « VEGU ET RESENTI EN MATIERE DE SECURITE » (VRS)

Le **Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI)** réalise actuellement l'enquête VRS afin d'établir un diagnostic précis du sentiment de sécurité à l'échelle départementale et nationale. Les résultats guideront l'action des pouvoirs publics pour mieux protéger la population et accompagner les victimes.

- **Population interrogée** : échantillon de personnes tirées au sort contactées par courrier officiel du ministère de l'Intérieur.
- **Mode de réponse** : questionnaire en ligne administré par IPSOS. (Des solutions alternatives sont proposées en cas d'impossibilité d'accès à Internet).
- **Confidentialité** : les réponses sont anonymes et protégées par le secret statistique.

Le SSMSI sollicite le relais des maires afin que les services municipaux puissent informer et rassurer les administrés concernés par ce courrier. **L'enquête prendra fin le 14 juillet 2025.**

Si besoin, il est possible de réorienter les enquêtés en difficulté vers le service assistance dédié à cette opération :



- [www.enquetevrs.fr](http://www.enquetevrs.fr)
- Numéro vert : 0 800 942 589 (lundi-vendredi, 9h-17h) ou [contact@enquetevrs.fr](mailto:contact@enquetevrs.fr)



**À VOS AGENDAS !**

## **ATELIER DÉPARTEMENTAL SUR LA VACANCE DES LOGEMENTS**

### **4 JUIN 2025**



**RÉUNION À DESTINATION DES EPCI**

Face au constat de l'augmentation de la tension sur le logement, **Madame Valérie Létard, ministre chargée du Logement, souhaite impulser une relance de la production de logements pour redonner confiance à l'ensemble du secteur.**

Dans ce cadre, la Préfète du Loiret convie les EPCI à un atelier départemental consacré à la vacance des logements. Un courrier a été adressé à l'ensemble des EPCI du Loiret les conviant le :

- **Le mercredi 4 juin 2025**
- **De 9h30 à 12h00**
- **Salle Maret au sein de la préfecture du Loiret**

Il contribuera à l'élaboration du plan régional de relance en identifiant freins, leviers et objectifs de production adaptés aux spécificités locales. Un questionnaire préparatoire sera transmis prochainement.

## **INVITATION A LA REUNION DE PRESENTATION DE L'APPLICATION VIPY**

### **25 JUIN 2025**



À l'occasion des 20 ans de la loi Handicap, **la Fédération des Associations de Parcs d'Activités du Loiret (FAPAL)** et des associations de parcs d'activités du Loiret s'engagent en faveur de l'inclusion, en promouvant l'application **VIPY (Very Important Parking for You)**, dédiée à l'aide au stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Cette application recense les places PMR disponibles afin de faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap. Une campagne de sensibilisation est lancée pour élargir la cartographie des places sur notre territoire.

Vous êtes conviés à une réunion de présentation organisée autour de cette initiative en présence de Philippe Croizon et Thierry Garot, l'un des porteurs de ce projet national :

- **Le mercredi 25 juin 2025**
- **A 15h00 pour l'accueil café, début à 15h30**
- **Sur le site John Deere situé 23 rue du Paradis à Ormes**



Pour confirmer votre présence, nous vous invitons à cliquer [ICI](#) (100 places limitées).



### VENDREDI 23 MAI 2025 RÉUSSIR SON BILAN DE FIN DE MANDAT

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE – SALLE DES MARINIERS (ESPACE KOHLER) DE 9H À 17H

Formation ouverte aux maires, aux adjoints ainsi qu'aux conseillers, accessible à tous niveaux

- Comment choisir les actions, projets ou politiques à mettre en avant ?
- Comment valoriser l'action de l'équipe municipale ?
- Quels supports utiliser et à quel moment ? La réussite tient aussi à la qualité de la communication.
- A quelle réglementation ou interdiction faut-il faire attention ?



### MARDI 27 MAI 2025 S'EXPRIMER NATURELLEMENT ET EFFICACEMENT EN PUBLIC

ORLÉANS – AML DE 9H À 17H

Formation ouverte aux maires, aux adjoints ainsi qu'aux conseillers, accessible à tous niveaux



- Connaissez -vous les outils pour vous préparer ?
- Comment captiver l'attention et faire entendre des messages ?
- Quelles erreurs de langage corporel éviter ?
- Que faire face à un public hostile, indifférent ou inattentif ?
- Comment préparer une intervention médiatique ou une cérémonie officielle ?



*Vous pouvez encore vous inscrire en passant via le budget formation de la collectivité jusqu'à la veille de la formation, sous réserve de place disponible.*



Fiches de présentation consultables sur notre site internet [ICI](#)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :



- Maïté CAUSSE - tél. 02 38 54 45 43 - [mcausse@aml45.asso.fr](mailto:mcausse@aml45.asso.fr)
- Laura THIRION - tél. 02 38 54 45 40 - [lthirion@aml45.asso.fr](mailto:lthirion@aml45.asso.fr)